

REGLEMENT

- Chaque jour : arrivée du jeune participant à **8h30** (près du dojo sur le parking du gymnase Guy de Maupassant, route d'Enencourt le Sec – 60240 Chaumont-en-Vexin). **Il ne pourra pas être pris en charge en cas de retard.**
- Le(s) parent(s)/ou responsable(s) désigné(s), devra(ont) venir chercher le jeune participant à 17h30 (eux-mêmes ou par une personne dûment habilitée). **Il s'agit d'un horaire précis.**
- Le jeune participant doit avoir entre 10 et 14 ans.
- Les places étant limitées à 60, seuls les dossiers COMPLETS et envoyés/déposés à la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, seront traités et validés avant la date de clôture (13 octobre 2023). A défaut, celui-ci sera inscrit sur liste d'attente.
- Deux groupes d'activités de 30 jeunes participants seront constitués et répartis par tirage au sort.
- Les jeunes ayant déjà participé à une précédente édition ne seront pas prioritaires pour cette nouvelle édition.

Tenues exigées :

- Piscine : maillot ou slip de bain - **caleçon de bain interdit**. Prévoir une serviette pour la piscine.
- Equitation : bottes plates obligatoires, jogging conseillé
- Activités dans les gymnases : les chaussures de sport doivent être **propres et sont obligatoires** (privilégier les semelles blanches). **En cas de non-respect de cette condition, votre enfant se verra refuser l'accès aux gymnases.**
- Adapter les tenues selon les activités, qu'elles soient en intérieur et/ou en extérieur

Matériel à fournir :

- Une gourde
- Fournir son propre VTT ainsi que son casque le jour de l'activité (si activité proposée)

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et atteste avoir pris connaissance du présent règlement. Le jeune participant s'engage également à respecter celui-ci.

Je m'engage à communiquer tout changement de situation intervenant durant la semaine d'activités.

Fait à Le / /2023

Signature de l'enfant participant :

Signature du représentant légal :



Partie à conserver

- Chaque jour : arrivée du jeune participant à **8h30** (près du dojo sur le parking du gymnase Guy de Maupassant, route d'Enencourt le Sec – 60240 Chaumont-en-Vexin). **Il ne pourra pas être pris en charge en cas de retard.**
- Le(s) parent(s)/ou responsable(s) désigné(s), devra(ont) venir chercher le jeune participant à 17h30 (eux-mêmes ou par une personne dûment habilitée). **Il s'agit d'un horaire précis.**
- Le jeune participant doit avoir entre 10 et 14 ans.
- Les places étant limitées à 60, seuls les dossiers COMPLETS et envoyés/déposés à la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, seront traités et validés avant la date de clôture (13 octobre 2023). A défaut, celui-ci sera inscrit sur liste d'attente.
- Deux groupes d'activités de 30 jeunes participants seront constitués et répartis par tirage au sort.
- Les jeunes ayant déjà participé à une précédente édition ne seront pas prioritaires pour cette nouvelle édition.

Tenues exigées (si activité proposée):

- Piscine : maillot ou slip de bain - **caleçon de bain interdit**. Prévoir une serviette pour la piscine.
- Equitation : bottes plates obligatoires, jogging conseillé
- Activités dans les gymnases : les chaussures de sport doivent être **propres et sont obligatoires** (privilégier les semelles blanches). **En cas de non-respect de cette condition, votre enfant se verra refuser l'accès aux gymnases.**
- Adapter les tenues selon les activités, qu'elles soient en intérieur et/ou en extérieur

Matériel à fournir (si activité proposée) :

- Une gourde